

**APPEL DU MINISTRE DE LA VILLE ET DE LA SALUBRITE URBAINE A
L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DE LA SEMAINE
NATIONALE DE LA PROPRETE
4 OCTOBRE 2008**

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis des ONG qui nous font l'amitié d'être là,
Amis de la Presse d'ici et d'ailleurs,

C'est avec ces mots légués aux hommes et aux femmes de notre temps par le philosophe grec Démocrite il y a 2.500 ans environ, que je voudrais adresser mon salut fraternel à chacune et à chacun d'entre vous, personnellement.

Permettez qu'à ce salut j'ajoute l'expression d'une infinie gratitude à l'endroit d'un aîné à tous points de vue, d'un maître d'aujourd'hui dont la parole particulièrement inspirée, parce qu'elle descendait tout droit du Trône de Grâces, nous a tant et tant édifiés lors de la conférence avec les Eglises le samedi 26 juillet dernier, en ce jour béni d'entre les jours. Et encore à l'instant même par la voix du Pasteur TIECOURA.

Je veux parler du Révérend Pasteur DION Robert qui, même absent, est l'invité d'honneur de la cérémonie de ce jour. Pasteur, dites Merci pour tout au Grand Frère.

Que Le Seigneur le bénisse et continue de faire de lui un instrument parfait de Sa gloire en cette terre de Côte d'Ivoire qui soupire et soupire encore...

« La parole est l'ombre de l'action ».

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

Voilà des mots d'une immense sagesse, car ils sont de cette sagesse qui accuse ceux qui parlent sans savoir, ceux qui se contentent de parler, de parler de ceux qui agissent, bien ou mal, mais agissent toujours pour faire avancer les choses lorsqu'ils sont de bonne foi. Alors que la bonne parole, celle qui fait avancer les choses, ne devrait servir qu'à répondre à la question: qu'as-tu fait, toi?

Telle est, en effet, la question que je pose à nous tous ici. Je considère même la réponse à cette question comme une obligation, une impérieuse obligation qui pèse sur chaque habitant de ce pays, quel que soit son niveau.

C'est pourquoi, je nous invite à regarder loin, à sortir de la myopie de nos carcans pour prendre la mesure des enjeux, pour prendre nos responsabilités, chacun pour sa part, en ayant comme boussole la Côte d'Ivoire que nous allons laisser à nos enfants.

Pour ce faire, donc pour agir en parfaite connaissance de cause, les Ivoiriens ont le droit de savoir ce qui se passe avec la gestion de la salubrité. Ce qui veut dire qu'il faut avoir le courage de dire la vérité à chacun car c'est cela aussi la transparence, la bonne gouvernance.

Dire où en est l'Etat dans cette affaire. C'est ce que j'appelle la politique de vérité qui est, avant tout, une politique de responsabilité.

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

Il y a un an jour pour jour, le 4 octobre 2007, le Président de la République a signé trois actes administratifs fondateurs de ce qui constitue désormais le cadre institutionnel de la gestion des déchets en Côte d'Ivoire.

Le premier acte, qui est aussi la clef de voûte de cette architecture juridique, c'est l'ordonnance n02007-586 du 4 octobre 2007 qui a abrogé certaines dispositions de la loi de décentralisation du 7 juillet 2003.

Contrairement à ce que les Maires, les Présidents de Conseils Généraux, les Gouverneurs de Districts, ont pu penser et dire, ces nouvelles dispositions ne vont pas à contre-courant du mouvement universel qui tend à faire de la gouvernance de proximité la voie irréversible du futur.

Ces dispositions sont là pour rappeler que, quelles que soient les évolutions que commande la simplification du rapport de l'homme à la collectivité, donc du rapport du citoyen à l'Etat, il n'en reste pas moins vrai que lorsque des intérêts supérieurs sont en jeu, l'Etat a le droit, voire l'obligation, de rappeler sa primauté dans la gestion de la cité.

Tel était précisément le cas dans la Côte d'Ivoire de 2007 dont les villes avaient terriblement souffert d'une crise de 5 trop longues années qui avait conduit notre pays au bord du chaos sanitaire. Même si c'est au prix d'une remise en question de droits acquis, l'urgence et la nécessité font loi. C'est pourquoi, le Président de la République a modifié la loi de 2003.

C'est exactement ce qui a cours sous nos yeux, en ce moment, notamment aux Etats-Unis d'Amérique où les champions de la liberté d'entreprise, ne voient désormais de salut que dans la remise en cause de cette même liberté, c'est-à-dire dans la nationalisation de biens privés afin de préserver leurs propriétaires et, ce faisant, de préserver tout le corps social, du chaos.

Le deuxième acte, qui est aussi le tronc de l'édifice, c'est le décret n02007-587 du 4 octobre 2007 qui a donné naissance à l'ANASUR, l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine.

Là encore, et contrairement à ce que d'aucuns ont pensé et dit, Madame N'GUESSAN KOUAKOU Adelina, Directeur Général de l'Agence, ne roule pas sur l'or. Au contraire, elle se débat tous les jours dans des difficultés sans nom. Des difficultés qu'une femme semble supporter mieux que beaucoup d'hommes car, en l'occurrence, la situation de ce nouvel établissement s'apparente étrangement aux douleurs de l'enfantement. N'est-ce pas, Madame?

La vérité est qu'après des batailles épiques en conférence budgétaire, l'ANASUR a été dotée d'un budget de plus de 20 milliards de francs CFA dont elle n'a, hélas, pu mobiliser qu'à peine le dixième.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, que les opérateurs chargés de nettoyer les villes puissent être payés correctement ?

Le troisième acte, qui forme les pieds de l'édifice, c'est le décret n02007-588 du 4 octobre 2007 qui a institué un Fonds de Soutien aux Programmes de Salubrité Urbaine, une sorte de banque de la salubrité conçue comme la solution pérenne au problème récurrent du non-paiement des prestations des opérateurs.

Financé par une quote-part, relativement modeste au demeurant, sur la taxe foncière principalement, le Fonds n'a pu être alimenté du fait des difficultés de trésorerie de l'Etat et des vicissitudes de la caisse unique soumise, comme vous le savez, à l'ordre implacable des priorités de l'Etat.

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

Tout ce que je viens d'exposer peut donner l'impression que seuls les spécialistes du Droit et de la Politique sont concernés, mais il n'en est rien. Ceci concerne tout le monde, car le résultat de tout ceci est visible par tous: ce sont, hélas, des villes sales et plus de 10 mois d'arriérés de paiements dus à des opérateurs économiques qui ne savent plus où donner de la tête. Voilà ce qu'il faut avoir le courage de reconnaître devant les Ivoiriens.

Si, par conséquent, la question «qu'as-tu fait ?» était posée au Président de la République, la réponse serait sans l'ombre d'un doute «j'ai fixé des règles ». C'est ce que je viens de montrer. Et c'est vrai, car rien en société ne marche si on ne se donne des règles, et si on ne respecte pas ces règles. C'est la responsabilité de l'Etat, du Président de la République en particulier.

Si la même question était posée au Gouvernement, la réponse, je le sais, serait sûrement plus nuancée, du type « j'ai fait ce que j'ai pu » en raison, notamment, et c'est vrai, de la dureté des temps, et de l'immensité des difficultés de trésorerie auxquelles l'Etat doit faire face tous les jours que Dieu fait, pour ne pas dire toutes les heures, toutes les minutes.

Or, l'Etat c'est toi, ma sœur, c'est toi, mon frère, c'est chaque citoyen de ce pays, c'est moi aussi, c'est nous tous qui sommes ici, quels que soient nos grades et qualités, c'est tous ceux, bien plus nombreux encore que nous, qui ne sont pas ici.

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

La propreté, c'est notre affaire, c'est l'affaire de tous.
C'est pourquoi, je vous dis toutes ces vérités simples.

Maintenant que vous savez, si la même question «qu'as-tu fait ?» était posée à chacune et à chacun d'entre vous ici, que donneriez-vous comme réponse?

Je sais que le Président de la Cité ABRI 2000 répondrait pour sa part « pas plus tard que ce matin, j'ai organisé une opération cité propre ». Et c'est vrai, j'y étais et puis

donc témoigner qu'il est possible, sans grands moyens, de prendre personnellement en charge la propreté de sa cité. .

Mais toi, ma sœur, toi, mon frère, que répondrais-tu? Es-tu sûr que dans le tas d'ordures qui trône majestueusement au coin de la rue là-bas il n'y a pas un mouchoir ou un sac en plastique que tu as jeté négligemment ?

Toi, le chauffeur de « gbaka » qui roule des mécaniques au feu rouge, es-tu sûr que de l'automobile dont tu es si fier, un passager n'a pas tout aussi négligemment jeté une canette de soda par la fenêtre? Alors, sache que la rue n'est pas une poubelle.

Toi, ma sœur, qui tiens ton étal au marché d'Adjamé, de Port-Bouët, d'Abobo, de Yopougon, de Cocody, d'Attécoubé, de Treichville, du Port-de-Pêche, de Béoumi, mesures-tu le lien qu'il y a entre le commerce des aliments et la santé des Ivoiriens? Alors, sache que le marché n'est pas une poubelle.

Toi, l'étudiant de la cité U de Cocody, de Williamsville, Adjamé, ou Bouaké, comment peux-tu espérer être valablement considéré comme un homme de culture si dans ta culture livresque il y a si peu de place pour la culture de la propreté) Alors, sache que le campus n'est pas une poubelle.

Toi l'élève, comment peux-tu considérer les toilettes de ton établissement comme un simple terrain vague? Alors, sache que l'école n'est pas une poubelle.

Toi le fonctionnaire, comment peux-tu voir les tours administratives comme des choses sans maître? Alors, sache que la cité administrative n'est pas une poubelle.

Et puis toi, l'agent du Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine, sache que cette cour n'est pas une poubelle.

Il est temps de savoir que le parc, le jardin, le domaine public au sens large, ce ne sont pas des poubelles. Et qu'en réalité, il s'agit d'une continuité de nos propres domiciles.

C'est pourquoi, il faut avoir le courage de dire que presque toutes nos maladies sont les effets de l'environnement malsain dans lequel nous vivons. Il en est ainsi du paludisme, qui n'est pas une maladie endémique, de toutes les formes de fièvre que nous traînons ici et là. Il en est même de certaines formes de cancers ou d'atteintes à des organes vitaux, comme le foie ou le poumon, qu'affaiblissent dangereusement les fièvres récurrentes.

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

Je le dis avec une certaine gravité, car je ne peux ni comprendre ni, a fortiori, accepter que notre irresponsabilité continue d'endeuiller nos familles de la sorte.

Parce que ce que tu es de l'intérieur de ton être se reflète sur le miroir de ta vie, change de comportements, pour que ton cadre de vie change.

Prenons nos responsabilités, alors chacun pourra exercer son droit à l'environnement sain que lui garantit l'article 19 de notre Constitution.

Faisons notre part, alors nous pourrions exiger de l'Etat et de tous les autres qu'à leur tour ils respectent leurs devoirs qui, dans l'ordre des choses, sont autant de droits pour nous.

Cessons d'afficher une indifférence coupable devant l'insalubrité à notre porte, dans nos rues, dans nos marchés, dans nos écoles, dans nos hôpitaux. Soyons propres, car la propreté est le premier pas vers la salubrité qui procure le cadre de vie sain dont nous avons besoin.

A quoi te sert-il de travailler durement, de gagner même beaucoup d'argent, de bien t'habiller et de te parfumer, si c'est pour enjamber les ordures, te serrer les narines et salir tes beaux souliers?

Que chacun fasse donc sa part.

Mesdames, et Messieurs,
Chers Amis,

Tel est le message que LA SEMAINE NATIONALE DE LA PROPLETE entend véhiculer dans toutes les chaumières de Côte d'Ivoire par tous les moyens. Telle est la responsabilité qui m'a été confiée par le Gouvernement au cours de sa réunion du 24 juin 2008. .

A travers cette manifestation de sensibilisation et d'appel au réarmement moral du plus grand nombre, le Ministère de la Ville et de la Salubrité Urbaine entend, au nom du Gouvernement, mettre l'accent sur la nécessité de faire de la lutte contre l'insalubrité une grande cause nationale, c'est-à-dire l'affaire de tous les Ivoiriens.

Pour cela, nous ferons de la prévention afin de convaincre les gens de changer volontairement de comportements. Et pour donner l'exemple concret de l'action qui conforte la parole, pendant LA SEMAINE nous irons nous-mêmes nettoyer les rues, les marchés, la cité administrative, les villes de l'intérieur, les campus, les écoles, les entreprises. Et partout nous installerons des comités de salubrité auxquels nous distribuerons des matériels et des produits de nettoyage pour que cette dynamique s'inscrive dans la durée.

Mais si cela ne devait pas produire les effets nécessaires à l'amélioration des choses, alors nous changerons de méthode en usant de la répression pour contraindre les gens à respecter l'intérêt général.

Pour mettre en route cette nouvelle démarche proactive, je donne rendez-vous à toute la Côte d'Ivoire du 18 au 25 octobre.

Soyez donc à l'écoute, et faites passer le message de la propreté autour de vous. Que chacun soit le gardien de l'autre comme on dit dans la Bible, alors tout va commencer à changer, tout va changer.

En d'autres termes, agissons, car « la parole est l'ombre de l'action »...
Agissons d'abord, parlons après!

Que Dieu vous bénisse!

Je vous remercie.